

Direction technique

RNCP42000 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	Grade_Master — Diplôme conférant le grade de Master
Code(s) NSF	133, 323p, 323r
Formacode(s)	45022, 45052, 45004, 45042
Code(s) ROME	L1509, L1203
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	14/12/2030

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES ARTS ET TECHNIQUES DU THEATRE · SIRET : 19750773400022

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Cette certification atteste de l'acquisition des compétences pour exercer le métier de directeur technique de structures de création culturelles, lieux de représentations de spectacles et autres types d'équipements scéniques. Durant son cursus de formation, ce professionnel apprend à étudier la faisabilité technique d'un projet artistique, à diriger un service, à gérer des lieux et des équipements et à veiller à la sécurité des personnes et des espaces.

Évolution des compétences de la certification, en adéquation avec les besoins en emplois :

- Insertion renforcée grâce à des formateurs issu d'un réseau professionnel élargi, à l'écoute des demandes actuelles du marché de l'emploi sur un plan international.
- Prise en compte accrue des enjeux sociétaux tels la responsabilité sociétale des entreprises (RSE : accessibilité, risques psycho-sociaux - RPS et violences et harcèlement sexistes et sexuels - VHSS), la transition écologique et l'écoconception, modifiant les pratiques de management des équipes et d'organisation du travail.
- Accompagnement des évolutions technologiques et numériques

(IA) dans les outils de réalisation technique (planification, scène)

Valeur ajoutée du diplôme en compétences identifiées au regard du monde socio-économique et par rapport aux autres certifications

:

- Interactions avec les nombreux corps de métiers de la conception et de l'encadrement du spectacle présents au sein d'une école supérieure d'art, qui favorise l'acquisition des logiques nécessaires à la prise de fonction au sein d'un comité de direction de structure culturelle et l'intégration dans un projet collectif.
- Partenariat privilégié avec une école supérieure en ingénierie, assurant aux futurs salariés et employeurs une méthodologie de travail et une prise en compte des dernières évolutions technologiques et numériques à l'œuvre dans ce secteur.

ACTIVITÉS VISÉES

- Assurer la faisabilité technique d'un projet artistique
- Diriger un service technique
- Gérer des équipements scéniques et un établissement culturel
- Assurer la sécurité des personnels, des lieux et du public

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences transversales

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

Compétences spécifiques :

- Analyser la demande artistique pour réaliser la traduction technique du projet en écoutant l'artiste exprimer les lignes artistiques directrices et en faisant état des outils techniques nécessaires.
- Identifier et préconiser les différentes techniques du spectacle (son, machinerie, lumière/vidéo, costumes, effets spéciaux) pour répondre aux besoins artistiques
- Intégrer les enjeux de transition écologique dans toute la chaîne du spectacle : Depuis la conception d'un spectacle, à sa fabrication (choix des équipements, des produits, préférence au recyclage) avec l'ensemble des équipes techniques et jusqu'aux représentations et considérations de tournées (déplacements des décors, des équipes et des spectateurs)
- Intégrer les évolutions numériques du métier dans les équipes scéniques et une utilisation maîtrisée de l'IA
- Appréhender les spécificités propres aux différentes formes d'expression artistique (théâtre, danse, marionnettes, cirque...)
- Contribuer à la réalisation d'une programmation techniquement possible :
par la connaissance des équipements scéniques spécifiques, par la lecture, l'analyse, l'élaboration de plans et par la rédaction de dossiers techniques.
- Construire une posture de « cadre de direction » pour encadrer l'équipe technique afin de réaliser les activités scéniques et logistiques
- Recruter et accompagner des personnels aux profils et statuts différents
- Veiller au respect de la législation sociale en vigueur pour les différents corps de métier.
- Garantir la communication interne avec les membres de l'équipe - et au sein de la structure- et suivre leur formation
- Prendre en compte les conditions de travail et la prévention des risques
- Concevoir, établir et gérer des budgets techniques dans le cadre des contraintes financières fixées par l'établissement
- Fournir à la direction administrative les documents budgétaires
- Garantir la fonctionnalité permanente d'un bâtiment
- Veiller à l'entretien du bâtiment et de ses équipements, y compris à travers les demandes de la transition écologique

- Gérer les fluides, les réseaux, le parc de véhicules et tenir l'inventaire des biens mobiliers et immobiliers
- Planifier et suivre les travaux engagés
- Maintenir et assurer l'évolution du matériel scénique et des équipements techniques d'un lieu de représentation
- Réaliser les contrôles techniques obligatoires.
- Planifier les interventions des techniciens, des prestataires et des bureaux de contrôle
- Conduire une démarche d'analyse et de prévention des risques
- Appréhender les principaux risques spécifiques au spectacle vivant et proposer les moyens d'action pour les réduire
- Garantir la santé, la sécurité et l'hygiène des personnels techniques et veiller au respect des principes de RSE (responsabilité sociétale de l'entreprise)
- Produire les documents et plans liés au cadre légal
- Intégrer les fondamentaux de la réglementation sécurité incendie
- Analyser les situations et discerner les processus à mettre en œuvre
- Appliquer la réglementation concernée afin d'assurer la sécurité du public
- Appréhender les enjeux de sûreté dans un E.R.P. et dans l'espace public

Blocs de compétences

RNCP42000BC01 — Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation se fait par la mise en situation notamment scénique, un contrôle continu des connaissances et par la rédaction et soutenance d'un travail de recherche artistique.

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE

L'entrée en formation pour le bloc est conditionnée à l'ouverture des blocs selon leur planification et dans la limite des places disponibles, après examen d'un dossier d'entrée des candidats.

RNCP42000BC02 — Produire et mobiliser des savoirs hautement spécialisés

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation se fait par la mise en situation notamment scénique, un contrôle continu des connaissances et par la rédaction et soutenance d'un travail de recherche artistique.

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE

L'entrée en formation pour le bloc est conditionnée à l'ouverture des blocs selon leur planification et dans la limite des places disponibles, après examen d'un dossier d'entrée des candidats.

RNCP42000BC03 — Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation

- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation se fait par la mise en situation notamment scénique, un contrôle continu des connaissances et par la rédaction et soutenance d'un travail de recherche artistique.

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE

L'entrée en formation pour le bloc est conditionnée à l'ouverture des blocs selon leur planification et dans la limite des places disponibles, après examen d'un dossier d'entrée des candidats.

RNCP42000BC04 — Contribuer à la transformation en contexte professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation se fait par la mise en situation notamment scénique, un contrôle continu des connaissances et par la rédaction et soutenance d'un travail de recherche artistique.

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE

L'entrée en formation pour le bloc est conditionnée à l'ouverture des blocs selon leur planification et dans la limite des places disponibles, après examen d'un dossier d'entrée des candidats.

RNCP42000BC05 — Assurer la faisabilité technique d'un projet artistique

LISTE DE COMPÉTENCES

- Analyser la demande artistique pour réaliser la traduction technique du projet en écoutant l'artiste exprimer les lignes artistiques directrices et en faisant état des outils techniques nécessaires.
- Identifier et préconiser les différentes techniques du spectacle (son, machinerie, lumière/vidéo, costumes, effets spéciaux) pour répondre aux besoins artistiques
- Intégrer les enjeux de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE - risques professionnels et santé au travail) et de transition écologique (développement durable) dans toutes les étapes depuis la conception du spectacle jusqu'aux représentations : concevoir et fabriquer des décors en privilégiant l'écoconception et le recyclage, évaluer la question du transport des décors, des déplacements des équipes et des spectateurs, prendre en compte lors de tournées la gestion des aléas climatiques
- Intégrer les évolutions numériques du métier et utiliser l'IA avec méthode dans ses synthèses et projections sur l'organisation du travail
- Appréhender les spécificités propres aux différentes formes d'expression artistique
- Contribuer à la réalisation d'une programmation techniquement possible :
 - - par la connaissance des équipements scéniques spécifiques.
 - - par la lecture, l'analyse, l'élaboration de plans.
 - - par la rédaction de dossiers techniques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Modalités : études de cas

Études de cas avec soutenance orale

Tester la compétence du candidat à analyser et comprendre une demande artistique et à la traduire en termes techniques

Documents mis à disposition : dossier d'étude de cas avec fiche technique de spectacle, fiche technique de lieu et contrainte artistique

Présentation orale d'un dossier face à des professionnels invités

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE

L'entrée en formation pour le bloc est conditionnée à l'ouverture des blocs selon leur planification et dans la limite des places disponibles, après examen d'un dossier d'entrée des candidats.

RNCP42000BC06 — Diriger et accompagner un service technique

LISTE DE COMPÉTENCES

Utiliser des méthodes et outils du management dans toutes les dimensions de l'organisation du travail

:

- Construire une posture de « cadre de direction » pour encadrer l'équipe technique afin de réaliser les activités scéniques et logistiques, impulser le changement et gérer les conflits
- Recruter et accompagner des personnels aux profils et statuts différents
- Veiller au respect de la législation sociale en vigueur pour les différents corps de métier
- Organiser la coopération et veiller à

la communication entre les équipes et au sein de l'équipe du service technique

- Garantir la communication interne avec les membres de l'équipe et suivre leur formation
- Prendre en compte les conditions de travail et la prévention des risques y compris les risques psycho-sociaux (RPS) et les violences et harcèlement sexistes et sexuels (VHSS)

- Concevoir, établir et gérer des budgets techniques dans le cadre des contraintes financières fixées par l'établissement

- Fournir à la direction administrative les documents budgétaires

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Modalités : exercices individuels

Exercices individuels de mise en situation et étude de cas pratiques

- Tester le candidat sur ses capacités à gérer différentes situations (conflit, licenciement, etc.)
- Vérifier la capacité à appliquer les réglementations en vigueur

Documents mis à disposition : support de cours, synopsis de situation, dossier technique

Évaluation par les formateurs professionnels dans le cadre du contrôle permanent

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE

L'entrée en formation pour le bloc est conditionnée à l'ouverture des blocs selon leur planification et dans la limite des places disponibles, après examen d'un dossier d'entrée des candidats.

RNCP42000BC07 — Gérer des équipements scéniques et un établissement culturel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Garantir la fonctionnalité permanente d'un bâtiment
- Veiller à l'entretien du bâtiment et de ses équipements, en particulier en impulsant les changements nécessaires à la transition écologique
- Gérer les fluides, les réseaux, le parc de véhicules et tenir l'inventaire des biens mobiliers et immobiliers
- Planifier et suivre les travaux engagés
- Maintenir et assurer l'évolution du matériel scénique et des équipements techniques d'un lieu de représentation
- Réaliser les contrôles techniques obligatoires.
- Planifier les interventions des techniciens, des prestataires et des bureaux de contrôle

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Modalités : Exercices individuels

Mise en situation sur la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre avec production de documents

- Vérifier l'acquisition des connaissances de bases sur les disciplines techniques du bâtiment (résistance des matériaux - RDM, électricité, réseaux)
- Tester la bonne compréhension du rôle de chaque intervenant lors d'un chantier ou de travaux scéniques
- Produire les documents liés à la maîtrise d'usage du bâtiment

Présentation orale de documents face à des professionnels invités

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE

L'entrée en formation pour le bloc est conditionnée à l'ouverture des blocs selon leur planification et dans la limite des places disponibles, après examen d'un dossier d'entrée des candidats.

RNCP42000BC08 — Assurer la sécurité des personnels, des lieux et du public

LISTE DE COMPÉTENCES

- Conduire une démarche d'analyse et de prévention des risques
- Appréhender les principaux risques spécifiques au spectacle vivant et proposer les moyens d'action pour les réduire
- Garantir la santé, la sécurité et l'hygiène des personnels techniques
- Produire les documents et plans liés au cadre légal
- Intégrer les fondamentaux de la réglementation sécurité incendie
- Analyser les situations et discerner les processus à mettre en œuvre
- Appliquer la réglementation concernée afin d'assurer la sécurité du public
- Appréhender les enjeux de sûreté et gérer les actions de malveillance dans un établissement recevant du public (E.R.P.) et dans l'espace public

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Modalités : mise en situation

Étude de cas avec soutenance orale :

Tester la compétence du candidat à appliquer les réglementations dans des cas pratiques de spectacles.

Rendu de dossier écrit et présentation orale face à des professionnels invités

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE

L'entrée en formation pour le bloc est conditionnée à l'ouverture des blocs selon leur planification et dans la limite des places disponibles, après examen d'un dossier d'entrée des candidats.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le directeur technique il exerce dans les secteurs suivants :

- spectacle vivant (théâtres nationaux, centres dramatiques, opéras, structures chorégraphiques, cirque, arts de la rue, musiques actuelles)
- établissements culturels publics et privés
- audiovisuel (sociétés de production, télévision, cinéma),
- festivals
- compagnies indépendantes
- prestataires techniques
- collectivités territoriales
- bureaux de production
- bureaux d'études

Le directeur technique exerce dans le secteur du spectacle vivant : théâtre, danse, opéra, musiques actuelles, événementiel mais aussi dans des bureaux de production de spectacles et des bureaux d'études. Il peut aussi exercer son activité en extérieur, à la tête de festivals et de fait est responsable de spectacles sur plusieurs sites ou encore en plein air pour l'encadrement de grands événements ponctuels (défilés, biennales d'art par exemples).

Le directeur technique du spectacle vivant est responsable des moyens techniques concourant à la réalisation d'un projet artistique. Il fait partie de l'équipe de direction et travaille en concertation avec l'administrateur et les responsables artistiques. A ce titre, il assure la faisabilité technique du projet artistique, qu'il s'agisse d'un projet de création ou de l'organisation de la programmation ; sa connaissance des différentes techniques du spectacle est régulièrement mise à jour, et se doit aujourd'hui d'intégrer les demandes liées à la transition écologique et les évolutions numériques du métier.

En tant que responsable du service technique, il recrute et accompagne les personnels techniques, s'assure des conditions de travail et de la prévention des risques pour son équipe, tout en veillant au respect de la législation sociale. Il est également en charge de la conception et du suivi des budgets techniques, et se positionne sur les arbitrages budgétaires stratégiques ainsi que sur les choix d'investissement. Il gère par ailleurs les équipements scéniques et est responsable de la fonctionnalité des bâtiments les accueillant.

Enfin, le directeur technique assure la sécurité des personnels, des lieux et du public ; il maîtrise les principaux enjeux réglementaires, aussi bien en terme de sécurité incendie, que d'analyse du risque professionnel et de sûreté du personnel et des publics.

Plus généralement, on attend des directeurs techniques de grandes qualités relationnelles, un goût pour le travail en équipe, un positionnement de cadre de direction, avec un bon équilibre entre des compétences techniques, des appétences managériales et un goût pour la création et la diffusion artistiques.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Directeur technique du spectacle vivant.

Aujourd'hui le directeur technique est simultanément un cadre de direction pilotant un projet et une équipe, un expert en sécurité des équipements et des publics et un consultant auprès des artistes.

L'intitulé du poste se décline sous les intitulés suivants :

- directeur technique,
- directeur technique du spectacle,
- directeur technique d'une entreprise de spectacle,
- responsable technique d'évènement ou de manifestation ponctuelle
- chargé de production technique
- consultant en ingénierie culturelle
- poste de cadre en rapport à la sécurité et gestion des risques
- responsable de bureau d'étude.

Les fonctions peuvent aussi recouvrir celles de « régisseur général », terme souvent usité dans les entreprises et projets de moindres dimensions ou moins pérennes.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Il n'existe pas de réglementation particulière pour exercer les activités du métier de directeur technique. Les apprenants sont toutefois incités à connaître les gestes et postures de prévention sur des postes de bureau et dans des lieux équipés d'équipements scéniques, ainsi que suivre une formation "aux gestes qui sauvent" et à la "prévention des risques psychosociaux.

Étudiants et stagiaires en formation diplômante sont aussi incités à suivre après leur cursus des formations à l'habilitation électrique, à la réglementation de sécurité et au Caces.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 110 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible) U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles) · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	79 855
Jugés difficiles à recruter	7 %
Emplois saisonniers	30 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

L'accès à la formation diplômante et à la certification dans son intégralité est conditionnée par la réussite à des concours d'entrée pour les étudiants en formation initiale ou par la réussite à des examens d'entrée annuels pour les stagiaires en formation professionnelle continue.

L'accès à la certification de compétences est conditionnée à l'ouverture des blocs selon leur planification et dans la limite des places disponibles, après examen d'un dossier d'entrée des candidats.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

La validation de la certification est conditionnée par la validation de l'intégralité des semestres composants la certification et par la présentation et soutenance d'un travail de recherche pour les étudiants en formation initiale et les stagiaires en formation continue diplômante.

La validation partielle de la certification est conditionnée à la validation des compétences sur le bloc suivi par le stagiaire en formation professionnelle.

La validation de la certification en VAE est conditionnée à l'acceptation d'un livret de recevabilité dans le calendrier imparti puis au dépôt d'un dossier de validation et à la présentation orale devant un jury. Chaque bloc peut faire l'objet d'une demande de validation par VAE partielle et la validation de la totalité de la certification nécessitera également pour ces candidats la présentation écrite et soutenance orale devant un jury d'un projet de recherche-crédation

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, VAE

Le jury est composé a minima d'un représentant de l'école, d'un responsable pédagogique ou d'un enseignant et d'un professionnel extérieur.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	14/12/2030
Date de dernière délivrance possible	14/12/2033

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2024	10	—	100 %	—
2023	7	—	86 %	100 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP35630

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP35630

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

et

<https://www.ensatt.fr/formations/formation-professionnelle-continue/direction-technique-fpc/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42000/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1

Régions couvertes	1
Prix indicatif	9 000 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	1
Parcours menés à terme	0
Taux d'achèvement	0 %
Période	09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1
Montant total engagé	9 000 €
Coût moyen par dossier	9 000 €
Durée moyenne	1358 h
Période	06/2026
OPCO	52 %
France compétences	48 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.